

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

LUNDI 3 DÉCEMBRE 1917

La semaine dernière a comparu devant le tribunal militaire de Bruxelles M. l'abbé Coutelier, de l'église Saint-Jacques, accusé d'avoir facilité le passage de la frontière à divers jeunes gens. Ce procès était un dernier écho d'un autre procès, intenté à Madame Nicodème, femme d'un officier belge, qui fut condamnée, en juillet, à douze ans de travaux forcés pour avoir cherché à forcer le passage de la frontière pour son propre compte et avoir ensuite fait prendre le même chemin à des recrues. M. l'abbé Coutelier est condamné à 3 ans de prison.

Notes de Bernard GOORDEN.

Pour le « ***passage de la frontière*** », voyez notamment ***Le fil de la mort*** (les drames à la frontière belgo-néerlandaise en 14-18) :

http://www.eglise-romane-tohogne.be/secu/index.php?./environs/fil_de_la_mort.pdf